

Bérengère POLETTI  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
*Président de la République*  
*Palais de l'Élysée*  
*55, rue du Faubourg Saint-Honoré*  
*75008 PARIS*

Paris, le 04 décembre 2020

N.Réf : JG / BP / 04202012

Monsieur le Président de la République,

J'ai été récemment interpellée par la filière de l'évènementiel professionnel, littéralement oubliée des récentes annonces gouvernementales et qui s'inquiète, à juste titre, des conditions de reprise de leur activité.

Un plan de sauvegarde spécifique doit être mis en place de toute urgence pour la survie de ces acteurs, qui ont été les premiers à ne plus pouvoir exercer, et qui seront sans nul doute les derniers à pouvoir redémarrer. En effet, les événements du premier trimestre 2021 sont déjà très largement compromis par le contexte sanitaire. Selon ces professionnels, 55% de leurs adhérents considèrent qu'ils ne pourront pas se relever de cette crise dans les six prochains mois.

Ces professionnels exigent donc un plan de soutien massif, adapté à la gravité de leur situation économique.

Premièrement, il est urgent de **prolonger les aides déjà existantes jusqu'à la reprise de l'activité des secteurs des foires, congrès et salons**, cela inclus :

- Le prolongement du régime actuel d'activité partielle sans reste à charge, comme indiqué dans le plan tourisme. Jusqu'à présent, il est prévu que ce régime spécifique soit effectif jusqu'au 31 décembre 2020 ;

Bérengère POLETTI  
Députée des Ardennes  
Conseillère Départementale

- L'exonération totale des charges sociales et patronales depuis juin 2020, ainsi que celles supportées par les chefs d'entreprise. Ces entreprises sont restées à l'arrêt effectif ou en incapacité d'exercer depuis cette date, il est donc cohérent qu'elles puissent en bénéficier ;
- La prise en charge par l'Etat des abandons de loyers et de redevances que les collectivités territoriales consentent aux délégataires gestionnaires de sites évènementiels qui ont été fermés administrativement de mars à août et dont l'activité a été fortement réduite entre septembre-octobre pour finalement être à l'arrêt total avec les annonces de couvre-feu et reconfinement le 30 mars dernier ;
- Le report du remboursement des prêts garantis par l'Etat et des emprunts divers au 1<sup>er</sup> avril 2022.

Deuxièmement, la filière de l'évènementiel professionnel **doit pouvoir être couverte intégralement par les nouvelles mesures exceptionnelles du Gouvernement**, entre autres :

- Rendre éligible l'ensemble des entreprises de l'évènementiel au fonds de solidarité augmenté ;
- Prendre en charge l'intégralité des congés payés et jours fériés, qui sont une véritable bombe à retardement dans un contexte où les recettes sont nulles.

Enfin, ce secteur doit pouvoir **bénéficier de clarté et de transparence quant aux conditions de reprise de leur activité**. Le gouvernement doit mettre fin à ce « *stop and go* » incessant et mettre en place des mesures sanitaires lisibles, praticables et compatibles avec le modèle économique actuel.

Monsieur le Président de la République, si le Gouvernement n'agit pas clairement pour la filière de l'évènementiel, c'est son effondrement qu'il devra assumer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.



**Bérengère POLETTI**

**Bérengère POLETTI**  
*Députée des Ardennes*  
*Conseillère Départementale*

**Se joignent également à ce courrier :**

Marc LE FUR, député des Côtes-d'Armor  
Jean-Yves BONY, député du Cantal  
Robin REDA, député de l'Essonne  
Raphaël SCHELLENBERGER, député du Haut-Rhin  
Jean-Luc BOURGEOUX, député d'Ille-et-Vilaine  
Jean-Marie SERMIER, député du Jura  
Brigitte KUSTER, députée de Paris  
Bernard BROCHAND, député des Alpes-Maritimes  
Pierre CORDIER, député des Ardennes  
Dino CINIERI, député de la Loire  
Edith AUDIBERT, députée du Var  
Jean-Luc REITZER, député du Haut-Rhin  
Bernard PERRUT, député du Rhône  
Julien AUBERT, député de Vaucluse  
Martial SADDIER, député de Haute-Savoie  
Guy TEISSIER, député des Bouches-du-Rhône  
Laurence TRASTOUR-ISNART, députée des Alpes-Maritimes  
Sylvie BOUCHET BELLECOURT, députée de Seine-et-Marne  
Philippe BENASSAYA, député des Yvelines  
Jean-Pierre VIGIER, député de Haute-Loire  
Fabrice BRUN, député de l'Ardèche  
Vincent DESCOEUR, député du Cantal  
Patrick HETZEL, député du Bas-Rhin  
Michel HERBILLON, député du Val-de-Marne  
Annie GENEVARD, député du Doubs  
Ian BOUCARD, député du Territoire de Belfort  
Jacques CATTIN, député du Haut-Rhin  
Olivier MARLEIX, député d'Eure-et-Loir  
Valérie BEAUVAIS, députée de la Marne  
Charles DE LA VERPILLIERE, député de l'Ain  
Nicolas FORISSIER, député de l'Indre  
Philippe MEYER, député du Bas-Rhin